

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION
D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX
DEDIEE AUX DECHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE
(RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES
PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION
DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION
DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINERAIUX
OU DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)


PLAN TOPOGRAPHIQUE
REMISE EN ETAT FINALE DU SITE - DEFINITIF

Date: JUIN 2017 Echelle:1/1500 Plan N° : 7.2 Indice: B Fichier:2418654CAR.DWG



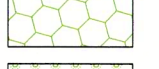




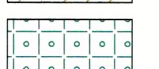
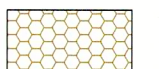



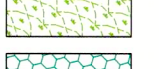
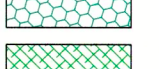



Dates	Indices	Modifications
JUIN 2017	A	Emission Originale
AOUT 2018	B	Amélioration des pentes de réaménagement final des parcelles agricoles


Travaux Publics & Environnement


13, route de Conflans - BP 60
95480 FRESNAYE
Tél. 01 34 64 34 34
Fax 01 34 64 14 51
Internet: www.picheta.fr



LEGENDE

-  Parcelle C n°60p Réaménagement Parcelle agricole
-  SM2 remise EN ETAT FINAL AGRICOLE
-  SM2 remise EN ETAT FINAL FORESTIER
-  SM2 remise EN ETAT FINAL FORESTIER COMPLEMENTAIRE
-  SM3 ETAT EXISTANT FORESTIER
-  SM3 ETAT EXISTANT FORESTIER
-  SM3 ETAT EXISTANT FORESTIER
-  SM3 ETAT EXISTANT PISTE FORESTIERE
-  SM4 remise EN ETAT FINAL FORESTIER
-  SM4 remise EN ETAT FINAL AGRICOLE
-  SM4 remise EN ETAT FINAL CLAIRIERE
-  SM4 remise EN ETAT VERGER
-  SM5 remise EN ETAT FINAL FORESTIER
-  SM5 remise EN ETAT FINAL FORESTIER
-  SM5 remise EN ETAT FINAL FORESTIER
-  SM5 remise EN ETAT FINAL PISTE FORESTIERE
-  SM5 remise EN ETAT FINAL AGRICOLE

-  Périmètre SM1 (Carrière / ISDND) remis en état agricole
-  Périmètre SM2 (Carrière / ISDND) en cours d'exploitation (AP 15/05/2018)
-  Périmètre SM3 (ISDI) remis en état forestier
-  Périmètre SM4 (Projet ISDND) - Casiers dédiés aux DMCCA
-  Périmètre SM4 (Carrière / ICPE) autorisé (AP 18/04/2016)
-  Périmètre SM5 (ISDI) remis en état agricole et forestier (AP 10/03/2016)





SIÈGE

16 bis Boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
Tél : 33 (0) 1 44 01 47 61
contact@encem.com

www.encem.com



RÉGION NORD-CENTRE

ORLÉANS

Pôle 45 – Le Galaxie
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
33 (0)2 38 74 64 36

PARIS

16 bis Bd Jean Jaurès
92110 Clichy
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-UEST

BORDEAUX

32 allée d'Orléans
33000 Bordeaux
33 (0)5 56 81 90 82

NANTES

25 rue Jules Verne
44700 Orvault
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-EST

NANCY

Technopôle Nancy – Brabois
5 allée de la Forêt de la Reine
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
33 (0)3 83 67 62 32

STRASBOURG

27 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
33 (0)3 88 25 00 34

RÉGION SUD-EST

MONTPELLIER

Techniparc – Bât. A
385 rue Alfred Nobel – BP 63
34000 Montpellier
09 33 (0)4 99 52 62 52

LYON

Parc du Moulin à Vent – Bât. 51
33 bd du Docteur Levy
69200 Venissieux
33 (0)4 78 78 80 60



Tersen

Commune de
Saint-Martin-du-Tertre (95)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE avec étude d'incidence

**Augmentation de la capacité annuelle de stockage de Déchets
de Matériaux de Construction Contenant de l'Amiante (DMCCA)
Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)**

AVIS DU MAIRE RELATIF A LA REMISE EN ETAT



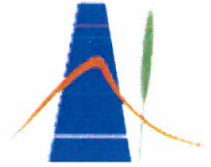
TERSEN Etablissement PICHETA – 13 route de Conflans – 95480 Pierrelaye.

Octobre 2023 / Dossier E 6340





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE



Courrier reçu le
26 JUIN 2017

Saint Martin du Tertre, le 23/06/2017

PICHETA
13, route de conflans
95480 PIERRELAYE

A l'attention de Mr BOUCHERET

**Objet : Avis du Maire de la commune concernant la remise en état des terrains exploités –
Projet d'extension d'ISDND**

Adresse : Chemin Rural n°2, de Saint-Martin-du-Tertre à Paris Lieux-dits "Le Champ Gonelle, La Montagne du trou à Guillot et Frêne du Haut de Rossay "

Référence : Votre courrier du 15 mai 2017- Article R. 512-6 / I-7° (ou D181-15-2 /I-11°) du Code de l'environnement

Monsieur,

Suite à votre courrier du 15 mai 2017 concernant un projet d'extension de votre ISDND dans le cadre de la remise en état des terrains de l'extension de carrière autorisée le 18/04/16 à l'adresse citée en objet, sur le territoire de Saint Martin du Tertre, vous sollicitez mon avis en ce qui concerne les conditions de remise en état des emprises exploitées lors de l'arrêt définitif de l'installation projetée, en référence à l'article R. 512-6 / I-7° (ou D181-15-2 /I-11°) du Code de l'environnement.

Le stockage de déchets amiantés dans le cadre de la remise en état des excavations de carrières conformément aux textes réglementaires en vigueur étant prévues dans ces emprises au sein du PLU de Saint Martin du Tertre et suite à l'examen du plan de remise en état des surfaces exploitées dont leur restitution à vocation agricoles et forestières demeurent inchangées, avec un modelé topographique restant cohérent avec le paysage local, je soussigné Mr FERON, Maire de Saint Martin du Tertre, donne un avis favorable sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de son arrêt définitif.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations



Le Maire

Jacques FERON



SIÈGE

16 bis Boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
Tél : 33 (0) 1 44 01 47 61
contact@encem.com

www.encem.com



RÉGION NORD-CENTRE

ORLÉANS

Pôle 45 – Le Galaxie
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
33 (0)2 38 74 64 36

PARIS

16 bis Bd Jean Jaurès
92110 Clichy
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-UEST

BORDEAUX

32 allée d'Orléans
33000 Bordeaux
33 (0)5 56 81 90 82

NANTES

25 rue Jules Verne
44700 Orvault
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-EST

NANCY

Technopôle Nancy – Brabois
5 allée de la Forêt de la Reine
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
33 (0)3 83 67 62 32

STRASBOURG

27 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
33 (0)3 88 25 00 34

RÉGION SUD-EST

MONTPELLIER

Techniparc – Bât. A
385 rue Alfred Nobel – BP 63
34000 Montpellier
09 33 (0)4 99 52 62 52

LYON

Parc du Moulin à Vent – Bât. 51
33 bd du Docteur Levy
69200 Venissieux
33 (0)4 78 78 80 60

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE avec étude d'incidence

Augmentation de la capacité annuelle de stockage de Déchets
de Matériaux de Construction Contenant de l'Amiante (DMCCA)
Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

ETAT DE POLLUTION DES SOLS



ETAT DE POLLUTION DES SOLS

• Concernant la zone en cours d'exploitation

Ce paragraphe présente l'état des sols du site en cours d'exploitation.

Les terrains concernés par l'autorisation d'exploitation actuelle, avant d'être autorisés en carrière et en ISDND, étaient constitués par un espace agricole et par des boisements.

La base de données BASOL sur les sites et sols pollués ne fait état d'aucun site pollué sur l'emprise du site. De même, la base de données BASIAS ne fait état d'aucun ancien site industriel et activité de service (Sites Basias) autre que la carrière TERSEN, toujours en activité.

L'exploitation en cours n'a pas été à l'origine de pollutions.

Concernant la gestion de ses activités afin de prévenir tout risque de pollution accidentelle l'exploitant a mis en place une procédure d'intervention en cas de pollution accidentelle qui prévoit l'évacuation des matériaux éventuellement souillés.

Le personnel est préparé à faire face à des situations d'urgence (formation sur les pollutions accidentelles).

Ainsi, les sols de l'exploitation en cours, que ce soit avant leur mise en travaux, pendant les travaux de décapage, de mise en stockage temporaire et de réaménagement n'étaient pas et n'ont pas été pollués.

En conséquence, aucuns dangers ou incidence lié aux sols de l'exploitation en cours en cours n'est à craindre.

• Concernant les terrains non encore exploités

Au niveau des terrains non encore décapés, on peut distinguer deux types de sols :

- des sols agricoles. Il s'agit de sols naturels dégradés, fortement remaniés en surface par les pratiques culturales et les apports d'intrants (engrais, produits phytosanitaires...).
- des sols forestiers, à caractère naturel, plus ou moins dégradés.

A notre connaissance, ces terrains ne comportent aucun site pollué.

La base de données BASOL sur les sites et sols pollués ne fait état d'aucun site pollué sur l'emprise de ces terrains.

De même, la base de données BASIAS ne fait état d'aucun ancien site industriel et activité de service sur l'emprise de ces terrains.

• Aléa de présence d'amiante dans l'environnement naturel

Les roches sédimentaires d'origine lacustre ou marines, et dans le cas présent les limons, les marnes et caillasses et les sablons ne peuvent en aucun cas contenir de minéraux susceptibles de prendre des formes fibreuses présentant les caractéristiques de l'amiante.



SIÈGE

16 bis Boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
Tél : 33 (0) 1 44 01 47 61
contact@encem.com

www.encem.com



RÉGION NORD-CENTRE

ORLÉANS

Pôle 45 – Le Galaxie
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
33 (0)2 38 74 64 36

PARIS

16 bis Bd Jean Jaurès
92110 Clichy
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-UEST

BORDEAUX

32 allée d'Orléans
33000 Bordeaux
33 (0)5 56 81 90 82

NANTES

25 rue Jules Verne
44700 Orvault
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-EST

NANCY

Technopôle Nancy – Brabois
5 allée de la Forêt de la Reine
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
33 (0)3 83 67 62 32

STRASBOURG

27 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
33 (0)3 88 25 00 34

RÉGION SUD-EST

MONTPELLIER

Techniparc – Bât. A
385 rue Alfred Nobel – BP 63
34000 Montpellier
09 33 (0)4 99 52 62 52

LYON

Parc du Moulin à Vent – Bât. 51
33 bd du Docteur Levy
69200 Venissieux
33 (0)4 78 78 80 60

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
avec étude d'incidence

Augmentation de la capacité annuelle de stockage de Déchets
de Matériaux de Construction Contenant de l'Amiante (DMCCA)
Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

JUSTIFICATION DES POUVOIRS DU SIGNATAIRE DE LA DEMANDE



POUVOIR DE REPRESENTATION

Je soussigné **Cédric PANTEL**, agissant en qualité de Président de la société TERSEN, Société par actions simplifiée au capital de 102 548 €, dont le siège social est situé 2, Rue Jean Mermoz, 1^{ère} étage 78114 Magny-Les-Hameaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, sous le n° 317 896 652,

Donne pouvoir à **Monsieur Fouad CHBIT** agissant seul, dont les fonctions de Chef d'agence de l'établissement PICHETA à l'effet, au nom et pour le compte de ladite Société,

De :

- Consentir et accepter tous traités, marchés ou contrats de fournitures, soumissions d'entreprises de travaux publics et privés, à forfait ou autrement (ci-après « les Contrats »), à cet effet :
 - contracter tous engagements et consentir tous cautionnements et garanties relativement à ces Contrats,
 - traiter toutes affaires commerciales concernant les produits ou travaux entrant dans l'objet de la Société.

Les pouvoirs ainsi consentis sont limités à un montant de deux millions d'euros (2 000 000 €) hors taxes pour les Contrats passés avec les clients publics et privés.

- Représenter la Société et agir pour son compte auprès de tous tiers, personnes publiques ou privées, tous ministères, toutes administrations et toutes collectivités locales, et notamment effectuer toutes démarches auprès de tous maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.
- Exécuter toutes livraisons et effectuer tous travaux.
- Gérer le personnel placé sous sa responsabilité dans le cadre de la législation du travail, des conventions applicables et des instructions spécifiques internes à la Société.
- Adapter le volume des effectifs en quantité et en qualité, à l'évolution du marché et des activités économiques.
- Donner toutes instructions générales ou particulières dans le cadre de ces responsabilités, et prendre toutes mesures ou toutes décisions en vue de faire appliquer la législation et la réglementation en vigueur.
- Aux effets ci-dessus, signer toutes pièces, et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir, valable à dater de ce jour et jusqu'à révocation expresse, remplace tous pouvoirs donnés antérieurement ayant le même objet.

Fait à Magny-Les-Hameaux, le 1^{er} février 2022



Le Président
Cédric PANTEL



SIÈGE

16 bis Boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
Tél : 33 (0) 1 44 01 47 61
contact@encem.com

www.encem.com



RÉGION NORD-CENTRE

ORLÉANS

Pôle 45 – Le Galaxie
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
33 (0)2 38 74 64 36

PARIS

16 bis Bd Jean Jaurès
92110 Clichy
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-UEST

BORDEAUX

32 allée d'Orléans
33000 Bordeaux
33 (0)5 56 81 90 82

NANTES

25 rue Jules Verne
44700 Orvault
33 (0)1 44 01 47 61

RÉGION GRAND-EST

NANCY

Technopôle Nancy – Brabois
5 allée de la Forêt de la Reine
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
33 (0)3 83 67 62 32

STRASBOURG

27 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
33 (0)3 88 25 00 34

RÉGION SUD-EST

MONTPELLIER

Techniparc – Bât. A
385 rue Alfred Nobel – BP 63
34000 Montpellier
09 33 (0)4 99 52 62 52

LYON

Parc du Moulin à Vent – Bât. 51
33 bd du Docteur Levy
69200 Venissieux
33 (0)4 78 78 80 60